



2020-2021

RAPPORT ANNUEL

MMFIM

Mouvement pour mettre fin
à l'itinérance à Montréal



Le MMFIM tient à souligner le travail extraordinaire de l'ensemble des membres auprès des personnes en situation d'itinérance pendant cette pandémie mondiale. En effet, cette pandémie a eu un réel impact sur les personnes en situation d'itinérance et sur les organismes et partenaires qui les accompagnent au quotidien. Malgré le contexte de pandémie et de crise du logement abordable, les membres du MMFIM ont fait preuve de grande flexibilité, de résilience et de créativité en continuant de répondre aux besoins des citoyennes et citoyens les plus vulnérables.

MERCI POUR VOTRE TRAVAIL EXEMPLAIRE !

04

Mission, vision, valeurs

05

Message du président et de la directrice générale

08

Démarche de réflexion stratégique

09

Plan d'action 2021-2024

10

Tableau de bord

13

Vie associative

16

Concertation

17

Résultats financiers au 30 septembre 2021

18

Remerciements

19

Membres

20

Hommage

MISSION VISION VALEURS

QUI NOUS SOMMES

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM) est un organisme sans but lucratif, détenant le statut d'organisme de bienfaisance, qui regroupe des organismes communautaires ainsi que des partenaires individuels et collectifs issus de divers milieux (communautaire, affaires, recherche) qui travaillent ensemble pour prévenir l'itinérance et y mettre fin.

NOTRE MISSION

Collaborer avec l'ensemble des acteurs désirant améliorer les conditions des personnes en situation d'itinérance pour mettre fin à l'itinérance chronique et prévenir les épisodes d'itinérance à Montréal.

NOTRE VISION

Que toutes les personnes à Montréal ayant vécu l'itinérance chronique aient accès à un logement sécuritaire, de bonne qualité et abordable, avec tout le soutien nécessaire pour maintenir leur logement, leur santé et leur bien-être général, d'ici 2025.

Que toutes les personnes qui se retrouvent en précarité ou en situation de perte de logement à Montréal (par exemple lors de points de bascule) aient accès à un soutien immédiat afin de prendre toutes les mesures requises pour éviter la perte de logement, ou pour faire la transition vers un nouveau logement sécuritaire, de bonne qualité et abordable, dans le but de prévenir une période d'itinérance, et ce, d'ici 2030.

Que l'ensemble des acteurs communautaires, sociaux, commerciaux, propriétaires, employeurs, réseau de la santé et forces de l'ordre à Montréal collaborent et coordonnent leurs actions pour soutenir les personnes en situation d'itinérance ou de précarité.

NOS VALEURS

Responsabilité collective d'agir, solidarité mobilisatrice, respect, humanisme, inclusion et audace sont les valeurs qui nous animent.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

RETOUR SUR L'ANNÉE 2020-2021 – DES RÉSULTATS COLLECTIFS POSITIFS MALGRÉ LA PANDÉMIE

L'année 2020-2021 a été marquée par la pandémie et par les restructurations de services pour répondre aux besoins urgents des personnes en situation d'itinérance. En effet, la perte de repères et de ressources pour ces dernières a exigé de tous les organismes et institutions des adaptations continues. Les membres du MMFIM ont tous travaillé avec acharnement pour répondre à ces besoins. Ils ont mis en place des solutions adaptées tout en maintenant leur objectif de loger et d'accompagner le plus de personnes possibles.

L'équipe du MMFIM, en télétravail, a poursuivi la démarche de réflexion stratégique avec le soutien du conseil d'administration et des membres. Le but ultime était d'identifier des résultats pour lesquels le Mouvement serait imputable. Avec le soutien financier du programme Innoweave de la Fondation J.W. McConnell ainsi que le mentorat de Stephanie Garrow et Lara Evoy, un comité de travail a été créé. Dès l'automne, ce comité s'est penché sur la théorie de changement du MMFIM et des résultats que les membres souhaitent atteindre dans l'optique de mettre fin à l'itinérance.

Cette réflexion a abouti à un nouveau plan d'action. On retrouve dans ce plan deux principales actions du Mouvement à prioriser, soit de mesurer l'itinérance, l'ADN du Mouvement depuis sa création, puis d'outiller les intervenant·e·s, une priorité qui répond aux besoins urgents des membres.



MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

Ce plan mise sur l'intensification des forces du Mouvement, notamment celles de mobiliser les membres, de partager les connaissances sur les meilleures pratiques et de brosser le portrait de l'itinérance à Montréal. De plus, il met de l'avant de nouvelles pistes d'actions, comme la création d'un centre de formation pour les intervenant.e.s. Des consultations auprès des membres ont eu lieu tout au long de la démarche afin de valider les étapes du processus. L'une de ces consultations a permis de savoir que 91 % des membres désirent s'impliquer davantage dans les activités du Mouvement. De ce fait, au mois de juin, des comités de travail ont été créés pour suivre l'évolution des actions en lien avec les axes, soit les comités MESURER et OUTILLER.

La démarche stratégique a permis également de constater le manque de financement récurrent du Mouvement. De ce fait, le conseil d'administration a reçu comme mandat d'étudier les possibilités de financement. Il a opté pour le dépôt d'une demande de statut d'organisme de bienfaisance. Pour ce faire, une avocate a proposé des changements aux statuts et règlements de l'organisme. Ces changements ont été entérinés par les membres lors d'une Assemblée générale extraordinaire, le 18 mai 2021 et le Mouvement a déposé une demande en bonne et due forme de statut d'organisme de bienfaisance à l'Agence du Revenu du Canada. À la suite de l'étude de cette demande, le Mouvement a reçu la confirmation d'un avis d'enregistrement de ce statut le 27 octobre 2021.

MESSAGE DU PRÉSIDENT ET DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

En septembre 2021, le Mouvement a annoncé les résultats de son projet phare – le Tableau de bord 2000Solutions – pour les cinq premières années du projet. Grâce au travail des membres et partenaires, 1 829 personnes ont été logées de 2015 à décembre 2020 à Montréal. Bravo à toutes et à tous !

Enfin, le conseil d'administration a adopté de nouveaux énoncés de mission, de vision et de valeurs qui permettent de mieux cerner les objectifs du Mouvement.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Dotés d'un nouveau plan d'action, les membres du Mouvement espèrent obtenir du financement auprès de divers partenaires pour réaliser des actions fortes et concrètes afin de lutter contre l'itinérance.

La poursuite du Tableau de bord en 2021 s'avère essentielle pour démontrer la capacité des acteurs à loger et accompagner les personnes en situation d'itinérance, malgré la crise du logement abordable et la pandémie.

Les deux projets principaux sur lesquels le Mouvement travaillera dans la prochaine année sont sur la mise en place d'une nouvelle version du Tableau de bord 2000solutions et la mise en place d'un projet pilote en matière de formations destinées aux nouveaux et nouvelles intervenant-e-s.



MICHÈLE CHAPPAZ,
directrice générale



OLIVIER FARMER,
président



DÉMARCHE DE RÉFLEXION STRATÉGIQUE

En 2019, les membres du conseil d'administration du Mouvement avaient sollicité le soutien d'un consultant afin d'étayer des actions stratégiques pour les prochaines années. À la suite de cette première étape de réflexion, le MMFIM a entrepris une vaste démarche d'impact et de clarté stratégique à l'automne 2020, démarche financée par le programme Innoweave de la Fondation J.W. McConnell. L'équipe de travail et les membres du Mouvement ont collaboré avec deux mentores, Stephanie Garrow et Lara Evoy, pendant 10 mois pour définir, mettre à l'essai et peaufiner une théorie de changement de même qu'un ensemble de résultats visés pour les prochaines années.

Le MMFIM a ensuite procédé à un processus de consultation, de **janvier à avril 2021**, auprès des membres et partenaires afin de valider les orientations et les actions prioritaires du Mouvement, résultantes de la première phase de réflexion.

DONNÉES ISSUES DE CES CONSULTATIONS

La majorité des répondants (94 %) à un sondage envoyé en janvier 2021 ont indiqué qu'ils désiraient « **être membre d'un collectif qui agit pour mettre fin à l'itinérance** ». De plus, 90 % sont prêts à s'investir dans un ou plusieurs comités de travail du Mouvement. Parmi les priorités ciblées, les répondants indiquent qu'**orienter les discours publics et politiques sur les solutions concrètes et permanentes en itinérance est le plus prioritaire** pour le Mouvement.

Les membres de l'équipe de travail ont participé à une formation sur le plaidoyer afin de cibler des actions qu'elle pourrait mettre en place en lien avec cette priorité d'action.

De plus, un groupe de discussion s'est réuni pour en apprendre davantage sur les besoins liés à la formation des membres du MMFIM. Cette séance a permis au Mouvement de cerner de nombreux besoins en formation. En effet, plus de 70 formations ont été répertoriées comme étant essentielles aux intervenant-e-s avec pour priorité de former les nouveaux et nouvelles intervenant-e-s en itinérance.



PLAN D'ACTION 2021-2024

Le plan d'action issu de la démarche a été adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du MMFIM en juin 2021. Fruit d'une réflexion approfondie, le plan est directement inspiré des attentes et des besoins exprimés par les membres et les partenaires lors des consultations.

Le plan d'action « Mobilisés pour prévenir, réduire et mettre fin à l'itinérance » priorise deux principaux champs d'action, soit les axes **mesurer et outiller**, et ceux-ci proposent sept actions prioritaires pour les prochaines années. Deux axes supplémentaires s'y ajoutent, soit « mobiliser les membres autour d'une vision commune » et « faire rayonner la mission, les réalisations et les membres du MMFIM ».

Les actions mises de l'avant reprennent la principale priorité du Mouvement, soit de **mesurer** l'itinérance. Il s'agit de poursuivre l'objectif de loger et d'accompagner des personnes en situation d'itinérance et donc, de maintenir le Tableau de bord, de soutenir les efforts d'implantation de l'accès coordonné à Montréal et de participer au prochain dénombrement. De plus, les membres proposent d'approfondir les notions de maintien en logement auprès des personnes issues de l'itinérance.

En plus de maintenir l'essence du Mouvement, le plan détaille de nouvelles actions à mettre de l'avant pour **outiller** les intervenant-e-s. Principalement, en 2021-2022, un projet pilote de formations est proposé pour les nouveaux et nouvelles intervenant-e-s.

TABLEAU DE BORD



En 2015, le MMFIM a lancé le tableau de bord « 2000 solutions pour mettre fin à l'itinérance » en réaction au premier dénombrement des personnes en situation d'itinérance qui démontrait qu'il y avait 3 016 personnes en situation d'itinérance visible à Montréal. L'initiative 2000Solutions a pour objectif de mesurer, sur une période de 5 ans (avril 2015 à décembre 2020), le nombre de personnes logées par nos partenaires communautaires.

Les organismes ont poursuivi la collecte de données tout au long de 2020, malgré la pandémie, et le Mouvement a procédé à une vérification de ces données au printemps 2021 afin d'assurer la validité des résultats. La vérification a consisté à valider les données des différentes périodes avec les organismes et à apporter les ajustements nécessaires. Ce travail de longue haleine a permis de procéder au retrait de certaines données qui comportaient un risque de doublon. Il s'agit des données sur 167 personnes.

Par ailleurs, une [page bilan](#) a été créée en collaboration avec le fournisseur 04h11. Cette page présente des données et des analyses de ces dernières. On y retrouve, entre autres, des données sur la répartition des personnes logées selon l'âge, le type de logement, le statut légal, etc.

TABEAU DE BORD



Lors d'une **conférence de presse** tenue le 30 septembre 2021 en ligne, le MMFIM a présenté des résultats selon deux indicateurs principaux, le profil des personnes logées et l'état de la situation en logement :

En date du 31 décembre 2020, les efforts concertés de nos partenaires ont permis de loger 1 829 personnes en situation d'itinérance à Montréal.

Pour la stabilité résidentielle, selon les données que nous avons récoltées auprès de 1 120 personnes, 75 % d'entre elles demeurent en logement.

Concernant l'accompagnement, les données recueillies sur les problématiques de santé indiquent que les personnes logées issues de l'itinérance doivent surmonter de nombreux défis afin de se loger et de se maintenir en logement.

MAINTIEN EN LOGEMENT

75%

des personnes* sont
demeurées en logement

*Nous avons des données sur le
maintien en logement pour 1120
personnes.

12%

ont quitté pour
retourner à la rue

13%

ont quitté pour d'autres
raisons (disparitions,
décès, institutionnalisations)

TABLEAU DE BORD

À LA SUITE DU TRAVAIL D'ANALYSE DES DONNÉES, LE MOUVEMENT RECOMMANDE DE :

- Maintenir, voire accroître, le financement des projets de stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) ;
- D'offrir un soutien suffisant aux participant.es des programmes SRA et de maintenir ce soutien aussi longtemps que nécessaire auprès des personnes ayant des problématiques de santé mentale, de consommation ou de deux problématiques et plus de santé ;
- Maintenir les programmes de subvention au loyer et les bonifier afin de répondre aux besoins d'un plus grand nombre de personnes (offrir des subventions à la personne plutôt que celles associées au logement) ;
- Poursuivre les collectes des données et la documentation sur les efforts des partenaires dans le soutien des personnes en situation d'itinérance.

PERSPECTIVES

En raison de la **pandémie mondiale**, l'initiative a été reconduite pour une période d'un an (janvier à décembre 2021) afin d'atteindre la cible de loger 2 000 personnes issues de l'itinérance et de présenter les résultats auprès de nos partenaires communautaires et institutionnels.

Le **comité de travail « Mesurer »** entamera un chantier de réflexion sur la poursuite du tableau de bord pour les prochaines années. Ce comité se penchera également sur le besoin de documenter le maintien en logement des personnes en situation d'itinérance, selon la perspective des femmes et des hommes logés.



Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal | www.mmfms.ca

PROBLÉMATIQUES DE SANTÉ





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES

En janvier 2021, l'Assemblée générale annuelle s'est tenue pour la première fois sur la plateforme Zoom. Vingt-cinq membres du MMFIM ont participé à cette rencontre, ce qui représente les trois quarts des membres. C'est à cette occasion que le Mouvement a remis son premier Prix de reconnaissance.

PRIX DE RECONNAISSANCE

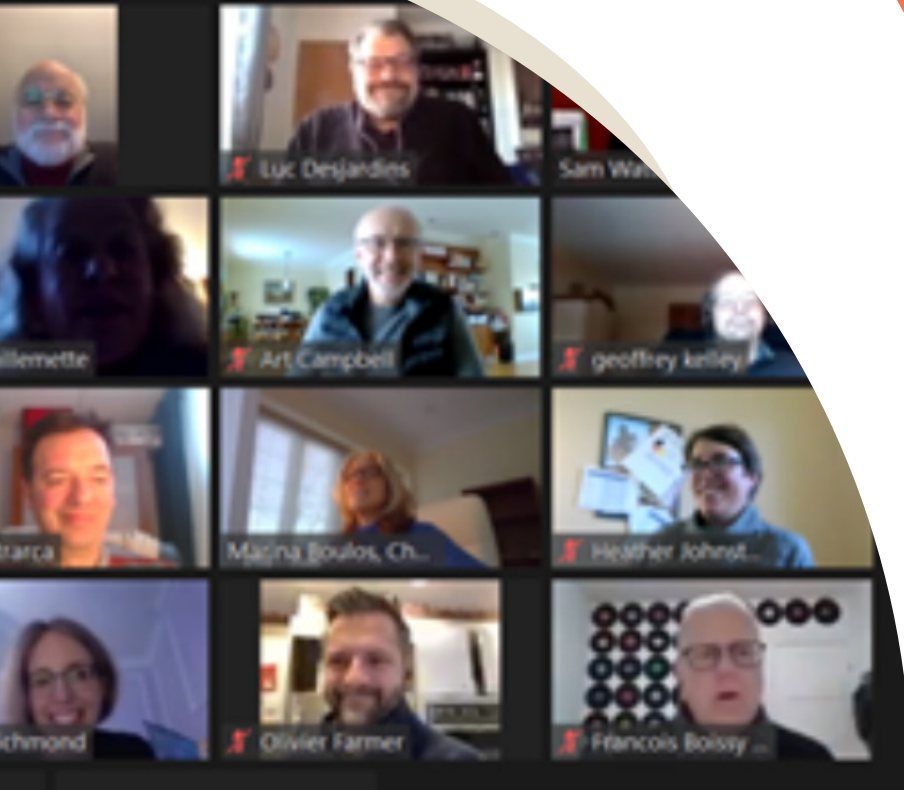
Cette distinction annuelle est remise à une personne qui se démarque en matière de lutte à l'itinérance.

Lors de cette première édition, le prix a été remis à monsieur Matthew Pearce. En plus de ses fonctions à la Mission Old Brewery, M. Pearce a agi comme coprésident de l'Alliance canadienne pour mettre fin à l'itinérance (ACMFI) et a siégé aux conseils d'administration de nombreuses organisations, dont le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) et le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal (MMFIM), qu'il a cofondé en 2013. M. Pearce défend l'approche Stabilité résidentielle avec accompagnement (SRA) comme l'une des meilleures pratiques de lutte à l'itinérance et prône l'utilisation de données probantes comme outil d'aide à la prise de décision au sein des organismes et de la communauté de pratique. Pour l'ensemble de ces raisons, ainsi que son implication remarquable pour contrer l'itinérance, le conseil d'administration est fier de lui octroyer le premier Prix de reconnaissance du MMFIM.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

Les membres du conseil d'administration ont convoqué une Assemblée générale extraordinaire en mai 2021 afin de permettre aux membres du MMFIM de se prononcer sur les changements proposés aux règlements généraux et de pouvoir déposer une demande de statut d'organisme de bienfaisance.

Après discussion, les membres ont adopté la proposition de changements portant principalement sur les objets du MMFIM. Les règlements adoptés ciblent plus précisément le rôle du MMFIM. Les membres peuvent se procurer ces règlements en écrivant au courriel : info@mmfim.ca



LES CHANGEMENTS PRINCIPAUX ADOPTÉS

OBJETS ADOPTÉS

1. Contribuer au soulagement de la pauvreté des personnes se trouvant en situation d'itinérance à Montréal en améliorant leur accès à des solutions permanentes pour sortir de l'itinérance en partenariat avec différents organismes communautaires, privés et publics.

1.1. Participer activement à la mise en place d'initiatives et de projets visant à permettre aux personnes se trouvant en situation d'itinérance à Montréal d'avoir accès à des solutions concrètes comme à des logements permanents, à des emplois rémunérés, à des programmes d'accompagnement et à toute autre ressource similaire visant à les sortir de l'itinérance de façon permanente.

1.2. Identifier les besoins en ressources des personnes se trouvant en situation d'itinérance à Montréal en participant aux projets de recherche, comme les dénombrements, qui visent à démontrer le phénomène ainsi qu'aux projets de recherche qui mesurent l'efficacité de diverses initiatives mises en place à Montréal, et ce, dans le but d'informer de la mise en place de solutions concrètes, réalistes et durables relativement à l'itinérance à Montréal.

1.3. Collaborer avec les instances de concertation régionales en matière d'itinérance à Montréal afin d'élaborer des plans d'action concertés et de mettre en place des moyens concrets pour prévenir, réduire et mettre fin à l'itinérance et ainsi venir en aide aux personnes en situation d'itinérance à Montréal.

2. Contribuer au soulagement de la pauvreté des personnes se trouvant en situation d'itinérance en offrant de la formation adaptée aux différent-e-s professionnel-le-s de Montréal, et du Québec, appelé-e-s à intervenir auprès des personnes en situation d'itinérance dans leur quotidien afin qu'ils et elles les accompagnent efficacement vers une sortie de l'itinérance.

POUR EN SAVOIR PLUS, COMMUNIQUEZ AVEC LE MOUVEMENT AU COURRIEL : INFO@MMFIM.CA



COMITÉS DE TRAVAIL

À la suite de la démarche de réflexion stratégique et selon la volonté formulée d'impliquer davantage les membres dans les actions du Mouvement, deux comités de travail ont été mis sur pied. Il s'agit des comités « Mesurer » et « Outiller ». Le premier se penche sur les projets en lien avec le portrait des personnes en situation d'itinérance à Montréal, le tableau de bord 2000Solutions, et les projets de recherche à diffuser. Le second se penche, pour l'année 2021-2022, sur les formations de nouvelles intervenantes et de nouveaux intervenants.

COMITÉ OUTILLER

FRANÇOIS BOISSY, PDG de la Maison du Père, président du comité et membre du conseil d'administration du MMFIM

JAELE BEGARIN, Directrice des programmes cliniques à la Maison du Père

DANY DÉPATIE, Directrice des ressources humaines à la Mission Old Brewery

ALIZÉE ÉGRET, Intervenante à l'Accueil Bonneau

RUDY ESCOFFIER, Directeur de PLM

NANCY MORISSEAU, Intervenante de Mission Bon Accueil

COMITÉ MESURER

GEOFFREY KELLEY, Président du comité et membre du conseil d'administration du MMFIM

HANNAH BRAIS, Coordinatrice de recherche à Mission Old Brewery

DR ERIC LATIMER, Professeur à l'Université McGill au Département de psychiatrie et chercheur à l'Institut Douglas

JESSICA SOTO, coordinatrice de service à Diogène suivi communautaire et formatrice en approche Logement d'abord

CONCERTATION



Les instances de concertation se sont multipliées en 2020-2021 en grande partie à cause de la pandémie et du besoin des institutions de consulter les organismes sans but lucratif. C'est ainsi que le MMFIM a consulté ses membres à plusieurs reprises pour le CIUSSS et pour la Ville de Montréal et a fait des représentations sur les besoins et préoccupations des membres du Mouvement pour les personnes en situation d'itinérance pendant la pandémie.

Le Mouvement a également participé au comité de réflexion sur la gouvernance en itinérance à Montréal, ce qui a donné lieu à un nouveau diagramme de gouvernance et à de nouveaux comités de travail.

Dans ce nouvel organigramme, le Mouvement participe notamment au comité portant sur le logement et au comité sur les services d'hébergement d'urgence.

En lien avec l'Entente Canada-Québec pour l'octroi des sommes du fonds Vers un Chez Soi, le Mouvement participe à un comité de partenaires et à plusieurs comités de travail qui en découlent.

RÉSULTATS FINANCIERS AU 30 SEPTEMBRE 2021

Le MMFIM tient à reconnaître l'apport financier de la Ville de Montréal qui permet de réaliser certaines activités du MMFIM. Un gros merci au programme Vers un Chez soi du gouvernement du Canada pour le financement qui permet le maintien et la bonification du tableau de bord.

Les appuis ponctuels des partenaires du milieu des affaires de BOMA Québec et de Montréal Centre-Ville, ainsi que ceux du Premier Ministre du Québec du Ministre de la Santé et des Services Sociaux permettent de poursuivre notre mission de mettre fin à l'itinérance, de promouvoir les meilleures pratiques et d'accroître les savoirs. Le soutien au fil des ans de la Fondation du Grand Montréal, de la Fondation Écho et de la Fondation J.W. McConnell, par le biais du programme Innoweave, est aussi grandement apprécié. Nous remercions également Centraide qui offre son soutien au projet de formation pour l'année 2021-2022. MERCI à vous tous ! Les états financiers vérifiés sont disponibles sur demande. Ils nous montrent que la situation financière de l'organisme est saine.

APPUIS FINANCIERS 2020-2021



Ville de Montréal



Canada

La fondation
McConnell





REMERCIEMENTS

Un très grand merci aux membres bénévoles du conseil d'administration qui se dévouent à la cause.

PRÉSIDENT

OLIVIER FARMER, *psychiatre, hôpital notre-dame, équipe suivi intensif en itinérance (sii)*

ANDRÉ POULIN, *président sortant*

VICE-PRÉSIDENTE

FRANCE GUILLEMETTE, *directrice générale, logis rose virginie*

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

CARL BOND, *directeur, gestion immobilière, société d'habitation et de développement de montréal*

ADMINISTRATEURS

FRANÇOIS BOISSY, *président-directeur général, maison du père art campbell, directeur régional, les ymca du québec, secteur réintégration et inclusion sociale*

LINDA CARBONE, *directrice générale, boma québec*

JAMES HUGHES, *président-directeur général, mission old brewery*

GEOFFREY KELLEY, *ancien député à l'assemblée nationale du québec (1994-2018)*

Nous tenons également à remercier irène marcheterre et sam watts pour leur apport au mmfim pendant leur mandat au conseil d'administration s'étant terminé en janvier 2021.

ÉQUIPE DE TRAVAIL

MICHÈLE CHAPPAZ, *directrice générale*

CYNTHIA LEWIS, *directrice des programmes*

ROSELINE AMON, *coordonnatrice de projets*

MEMBRES

Les membres et partenaires du Mouvement pour mettre fin à l'itinérance proviennent de divers secteurs, dont le milieu des organismes sans but lucratif, le milieu des affaires, les institutions de recherche ou le milieu de la santé et des services sociaux. Ce réseau de membres a une vision commune qui vise à mettre fin à l'itinérance en développant des réponses durables à la problématique.

Le Mouvement ne saurait exister sans la contribution de chacun et chacune de ses membres ainsi que de leurs actions communes pour mettre fin à l'itinérance à Montréal. Nous tenons à les remercier toutes et tous pour leur collaboration et leur soutien inestimable.

ACCUEIL BONNEAU, Fiona Crossling
ARCHITECTURE SANS FRONTIÈRES
QUÉBEC, Bruno Demers
ARMÉE DU SALUT, Harout Tarakjian
ASSOCIATION D'ENTRAIDE LE
CHAÎNON, Sonia Côté
BOMA QUÉBEC, Linda Carbone
CAP ST-BARNABÉ, Michelle Patenaude
CARE MONTRÉAL, Michel Monette
CENTRE HOSPITALIER DE L'UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL (CHUM),
Irène Marcheterre
CENTRE NAHA, Norma Drolet
CHAMBRE DE COMMERCE DU MONTRÉAL
MÉTROPOLITAIN (CCMM), Michel Leblanc
CHEZ DORIS, Marina Boulos
CLINIQUE JURIDIQUE ITINÉRANTE,
Donald Tremblay
DIOGÈNE, Bertrand Gagné

GROUPE HABITAT CONSEIL INC., James
McGregor
GROUPE L'ITINÉRAIRE, Luc Desjardins
HÔPITAL NOTRE-DAME (CIUSSS du Centre-
Sud-de-l'Île-de-Montréal), Dr Olivier Farmer
INSTITUT DE DÉVELOPPEMENT URBAIN DU
QUÉBEC, Louis-Philippe Pelletier
INSTITUT UNIVERSITAIRE EN SANTÉ MEN-
TALE DE MONTRÉAL ET UNIVERSITÉ DE
MONTRÉAL, Dr Alain Lesage
LOGIFEM, Sally Richmond
LOGIS ROSE VIRGINIE, France Guillemette
MA CHAMBRE INC., Éric Caron
MAISON DU PÈRE, François Boissy
MAISON SAINT DOMINIQUE,
Marie-Maud Sylvestre Audette
MEMBRE DU MILIEU DES AFFAIRES,
André Poulin
Membre Membre et ex-député fédéral
Geoffrey Kelley
Mission Bon Accueil, Samuel Watts
MISSION OLD BREWERY, James Hughes
OPEN DOOR,
Mélodie Racine et Ruth Bresnen

PAS DE LA RUE, Vincent Morel
PAVILLON PATRICIA MACKENZIE,
Neila Ben Ayed
PROJETS AUTOCHTONES DU QUÉBEC,
Heather Johnston
RAYSIDE LABOSSIÈRE ARCHITECTES,
Ron Rayside
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT
SOCIAL (SDS), François Raymond
SOCIÉTÉ D'HABITATION ET DE
DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL
(SHDM), Carl Bond
SUICIDE ACTION MONTRÉAL,
Luc Vallerand
UNIVERSITÉ MCGILL, Centre de recherche
de l'Hôpital Douglas,
Dr Éric Latimer
UNIVERSITÉ MCGILL, Centre de recherche
de l'Hôpital Douglas,
Dre Marie-Josée Fleury
YMCA DU QUÉBEC, Art Campbell

MERCI



MARIE-CARMEN PLANTE

Marie-Carmen Plante est devenue psychiatre en 1973 puis a obtenu une maîtrise en santé communautaire. Elle a eu une illustre carrière, a été cheffe de département de psychiatrie à Rouyn-Noranda puis à l'Hôpital Saint-Luc. Elle s'est impliquée dans le milieu communautaire d'abord comme co-fondatrice de Suicide Action Montréal en 1984 puis auprès des personnes en situation d'itinérance à l'Accueil Bonneau, à la Maison du Père puis à la Résidence du Vieux-Port. Elle a siégé sur la Table en itinérance et a été consultante pour de nombreuses équipes dont celle du CLSC du Faubourg. Elle a été impliquée comme psychiatre traitante de tous les patients du volet montréalais du projet de recherche Chez-Soi en 2009-2013, devenant la première psychiatre à offrir des services psychiatriques dans un programme de logement en premier au Québec. Depuis sa retraite en 2013, Dr. Plante continue de s'impliquer en siégeant sur de divers conseils d'administration tel que la Maison 100 limites à Laval. De plus, elle est bénévole en soutien aux femmes qui se réfugient au Chaînon et à la Rue des femmes. Elle est Lauréate du plus prestigieux prix de l'Association des Psychiatres du Québec, le Prix Heinz Lehman, en 2007, pour l'œuvre de sa carrière. Pour toutes ses raisons, c'est avec plaisir que le MMFIM souhaite souligner la contribution exceptionnelle de Marie-Carmen Plante à la lutte à l'itinérance.

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2021



MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

30 SEPTEMBRE 2021

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal, qui comprennent le bilan au 30 septembre 2021, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2021, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 8 décembre 2021

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Ville de Montréal	70 000	140 000
Gouvernement fédéral - Vers un chez soi	35 449	50 956
Portion non remboursable du prêt à terme - CUEC	20 000	-
Contributions et dons		
Fondation du Grand Montréal	-	15,000
Ministre de la santé	10 000	10 000
Premier ministre du Québec	10,000	-
BOMA	10 000	-
Destination Centre-Ville	7 000	-
Autres contributions et dons	12 100	1 500
Cotisations	10 378	7 650
Intérêts	342	401
	185 269	225 507
CHARGES		
Salaires et charges sociales	145 957	132 206
Honoraires - tableau de bord	9 588	14 823
Consultants	16 373	26 055
Honoraires professionnels	11 704	9 324
Frais de congrès	-	2 224
Frais de bureau	1 422	2 306
Frais de location	6 167	1 400
Frais de représentation	134	4 154
Frais de formation	2 021	1 203
Assurances	1 081	1 203
Communication	7 926	6 323
Intérêts et frais bancaires	101	74
	202 474	201 295
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(17,205)	24 212

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2021

	Non affecté	2021	2020
	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	110 052	110 052	85 840
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17,205)	(17,205)	24 212
SOLDE À LA FIN	92 847	92 847	110 052

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

BILAN 30 SEPTEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	86 501	28 544
Compte d'épargne - Avantage entreprise	125 687	145 346
Comptes à recevoir	170	732
Subvention à recevoir	-	9 013
Sommes à recevoir de l'État	1 434	4 575
Frais payés d'avance	762	3 013
	214 554	191 223
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 3	22 747	16 309
Apports reportés - note 4	55 500	62 500
Cotisations perçus d'avance	3 460	2 362
	81 707	81 171
DETTE À LONG TERME - note 5	40 000	-
	121,707	81,171
ACTIF NET		
NON AFFECTÉ	92 847	110 052
	214 554	191 223

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Administrateur

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(17 205)	24 212
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Portion non remboursable du prêt à terme - CUEC	(20 000)	-
	<u>(37 205)</u>	<u>24 212</u>
 Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes à recevoir	562	(732)
Subventions à recevoir	9 013	(9 013)
Sommes à recevoir de l'État	3 141	(3 242)
Frais payés d'avance	2 251	(2 355)
Créditeurs	6 438	(4 467)
Apports reportés	(7 000)	7 000
Revenus perçus d'avance	1 098	2 362
	<u>15 503</u>	<u>(10 447)</u>
 Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>(21 702)</u>	<u>13 765</u>
 ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Dette à long terme		
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>60 000</u>	<u>-</u>
 AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	38 298	13 765
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>173 890</u>	<u>160 125</u>
 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>212 188</u>	<u>173 890</u>
 Représentée par:		
Encaisse et compte épargne avantage	<u>212 188</u>	<u>173 890</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRANCE À MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES

30 SEPTEMBRE 2021

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Mouvement pour mettre fin à l'itinérance à Montréal est constitué comme un organisme sans but lucratif en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), et est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

Ses objets sont les suivants:

À des fins purement sociales et sans intention de gain pécuniaire pour ses membres:

regrouper en personne morale des individus et des organismes à la recherche de solution au phénomène de l'itinérance;

élaborer des plans d'action concertés et des moyens concrets visant à prévenir, à réduire et à mettre fin à l'itinérance;

promouvoir les programmes, actions et politiques visant à prévenir ou à enrayer l'itinérance;

mesurer et diffuser les résultats des différentes actions et contribuer à la recherche de solutions probantes;

sensibiliser le grand public et les divers paliers gouvernementaux quant aux causes et aux solutions en matière d'itinérance et contribuer à la recherche;

recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeurs mobilières ou immobilières, administrer de tels dons, legs et contributions; ,organiser des campagnes de souscriptions.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de dons et les contributions sont comptabilisés lorsque l'encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus de cotisations sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés et que leur réception est raisonnablement assurée.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations sont le recouvrement des subventions à recevoir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRAIRE À MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 SEPTEMBRE 2021

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte Avantage entreprise, des comptes à recevoir et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs, à l'exception des sommes à remettre à l'État, et de la dette à long terme.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation. En date de fin d'exercice, les immobilisations sont complètement amorties.

3 CRÉDITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Salaires et vacances à payer	6 857	4 577
Frais courus	4 024	4 024
Fournisseurs	4 110	2 807
Sommes à remettre à l'État	7 756	4 901
	<u>22 747</u>	<u>16 309</u>

MOUVEMENT POUR METTRE FIN À L'ITINÉRAIRE À MONTRÉAL

NOTES COMPLÉMENTAIRES 30 SEPTEMBRE 2021

4 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérés et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 30 sept. 2020	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 30 sept. 2021
	\$	\$	\$	\$
Ville de Montréal	10 000	70 000	70 000	10 000
Société de Développement Social - Fondation Écho	45 500	-	-	45 500
Destination Centre-Ville	7 000	-	7 000	-
	<u>62 500</u>	<u>70 000</u>	<u>77 000</u>	<u>55 500</u>

5 DETTE À LONG TERME

Dettes à terme, échéant en décembre 2025. La dette ne porte pas intérêt jusqu'au 31 décembre 2022. Si 40 000 \$ de la dette est remboursée avant le 31 décembre 2022, l'organisme aura droit à 20 000 \$ de remise de la dette.

Portion non remboursable de la dette à terme enregistrée aux revenus - Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC)

2021	2020
\$	\$
60 000	-
<u>20 000</u>	<u>-</u>
<u>40 000</u>	<u>-</u>

6 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard aux crédettes. Les crédettes sont généralement remboursés dans un délai court.